

# ROUBAIX

## A propos de morale

Le journal « La Croix » publie un article signé Duplessy, intitulé « La morale des Étoiles et la morale du moulin ». La première, c'est la morale religieuse, la seconde, la morale laïque.

Pour expliquer que la morale d'En-Haut, la morale des Étoiles, est la morale et la santé bonne, il rappelle que c'est la morale des États-Unis qui a jeté ce magnifique pays dans la guerre, et que la morale des États-Unis, c'est la morale des Étoiles.

Pourquoi est-ce la morale des Étoiles ? Je vous laisse le soin de choisir entre les diverses raisons que votre imagination pourra vous suggérer... et d'apprécier ensuite...

Pour moi, je n'en vois rien dire, car j'éprouve une certaine sympathie, et même une sympathie certaine pour nos camarades d'Amérique... parce que, aussi, l'estime profondément la morale chrétienne, qu'il faut bien prendre garde de ne pas confondre avec la morale catholique, qui n'en diffère pas plus que le blanc du noir.

Mais la morale laïque ?

Pour la définir, Duplessy résume ainsi la morale de Brevé, enseignée dans les écoles primaires laïques :

« Quand tu veux faire une chose, pose-toi cette question : Si tous les autres la faisaient, qu'advient-il ? Si'ils pensent agir, sans inconvénient pour moi, mes propositions d'agir, alors je peux agir ainsi ; s'ils ne le peuvent pas, tu ne le peux pas davantage ».

Le reste est une parodie de l'esprit qui anime le petit livre de Bayet. Le collaborateur de « La Croix » a abîmé soigneusement son texte, ce qui est un bien piètre procédé de critique, et « définit » la morale laïque en empruntant une phrase de Viviani où il est question de pots de moultard.

Voilà, comment, dans « La Croix », on parle science.

M. Duplessy ne prend peut-être pas garde de ce que, s'il y a une morale, c'est parce qu'il y a une société.

Il incline plutôt à croire que, comme tous les sens qui existent, et après toutes les autorités reconnues de notre temps, il comprend très bien que la morale ne s'est établie que d'après les nécessités sociales, de par les obligations surgissant entre les hommes de ce fait même que l'homme n'est pas seul à vivre...

C'est tout. Voilà le commencement et la fin de la « vraie » morale.

Critiquer la science d'après les livres destinés aux bambins de l'école primaire, est aussi fort à juger l'intelligence humaine d'après celle d'un jeune enfant de six ans.

D'autre part, qualifier une morale de morale des Étoiles, équivaut à n'en rien dire, mais en encore à montrer clairement que l'on n'en a rien à dire...

Une erreur produite d'un mensonge, voilà comment on peut résumer l'article de M. Duplessy.

Et aussi, sans doute, un mensonge, produit d'une erreur, voilà ce qui explique l'incroyable idée dans laquelle s'est élaboré ledit article.

## L'ORDRE DU JOUR

« Les ouvriers de toutes les catégories du bâtiment et des travaux publics, réunis au nombre de 2.000, dans la salle Jean-Jaures, à la Maison du Peuple, après avoir entendu l'allocution du président, puis le camarade Paquet, secrétaire de la commission, ont adopté l'ordre du jour de confiance qu'ils fissent à leurs organisations, lundi dernier, en réunion à Roubaix et à Tourcoing, puis en meeting commun en plein air au pont National du Blanc-Séau, redécidant à l'unanimité et à mains levées, puisque antérieurement le vote secret fut établi sur cette grave question, la grève générale de l'ensemble des ouvriers du Bâtiment pour lundi matin, 20 courant, et sont résolus à poursuivre le mouvement de grève qui leur est imposé par la mauvaise volonté patronale, jusqu'à complète satisfaction se rapportant aux conditions de l'organisation syndicale » et se fixent rendez-vous à la réunion qui aura lieu à la Maison du Peuple, demain, lundi, à 3 heures; manifestent d'une façon véhémente leur réprobation contre l'intervention armée en Russie et proclament qu'aucun prolétaire ne portera les armes pour les dirigeants des candidats qui ont décidé de défendre le programme de la C. G. T. »

## Morts pour la Patrie

Hier matin, une délégation des agents de police de Roubaix est allée déposer une plaque commémorative sur la tombe de leurs collègues morts pour la Patrie.

Le cortège quitta le poste central à 8 heures. La plaque était portée par des agents démobilités, décorés de la Croix de Guerre.

Puis suivaient MM. Henri Delbois, Inspecteur de police; Chantremer, inspecteur de la Santé; Cisse et Ducrocq, sous-chefs de poste; Leclercq, président de l'Amicale; la commission, les brigadiers, sous-brigadiers, tout le personnel de la police, la sténographe, et un délégué de retraités.

Au cimetière, les familles des défunts attendaient le cortège. La plaque fut déposée sur le monument aux Morts pour la Patrie.

M. Leclercq, président de l'Association amicale des agents de police prononça le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs, chers Comarades, Fidèles au-delà du tombeau à l'amitié, au nom de laquelle nous sommes groupés dans notre association, nous ne voulons pas manquer au devoir de rendre hommage à ceux d'entre nous qui sont tombés pendant la grande guerre.

Aussi nous avons voulu, par nos efforts, nous appellerons la mémoire de ces chers camarades, si vivants, si partageant nos réunions amicales, nos modestes réjouissances. Morts, nous continuons à les associer à l'existence de notre corporation, en donnant toujours à leur souvenir la place d'honneur. Car eux-hier, ils ont été placés dans le tour de l'établissement, disparu.

A qui le tour ?

# La grève générale dans le Bâtiment

## A ROUBAIX

Les ouvriers du bâtiment de Roubaix se sont réunis hier dans les Bourses du Travail de Roubaix, Tourcoing et Halluin.

A Roubaix, après avoir entendu l'exposé des démarches faites ces jours derniers auprès des patrons, fait par les citoyens Vanleynseele, délégué régional de la Fédération du Bâtiment, et Hargagès, secrétaire syndical, les ouvriers, comme nous le laissons prévoir, ont décidé la grève générale immédiate.

C'est au moins 5.000 ouvriers qui, dans le Bâtiment, les Travaux publics et les Travaux de première urgence, de la région roubaisienne, vont cesser le travail.

Des mesures prises par les syndicats intéressés, il résultera très probablement à bref délai, l'arrêt complet du travail dans le Bâtiment, qui pourra entraîner le chômage de plus de 60.000 ouvriers.

## A TOURCOING

A 3 heures, la salle de la Maison du Peuple, est comble. Les 2.000 syndiqués présents, prévenus de la décision prise le matin à la réunion de Roubaix, attendent, impatients, le moment de suivre le mouvement.

Delobelle, secrétaire de la Bourse du Travail, fait appel au calme, devant la gravité des événements.

Paquet expose les résultats des commissions mixtes de la semaine, et fait part de la réponse défavorable des patrons, réponse qu'il considère comme un affront à la classe ouvrière.

Vanleynseele, délégué régional de la C. G. T., rend compte de la décision départementale des Syndicats ouvriers : Lille, Roubaix, Douai, Valenciennes, sont partisans de la grève jusqu'au succès des revendications.

A l'unanimité, la grève générale est votée et l'ordre du jour suivant adopté :

## L'AGITATION DANS L'IMPRIMERIE

Hier, à 3 heures du soir, la dernière réunion des ouvriers et ouvrières de l'imprimerie a eu lieu à la Bourse du Travail. La salle était trop petite pour contenir tous les intéressés, et il y avait jusque dans la rue nombre de personnes qui n'avaient pu entrer.

C'était la dernière réunion qui avait eu lieu avant l'application du tarif, et les ouvriers étaient désireux de savoir si leurs patrons avaient répondu favorablement aux réclamations ouvrières.

M. Masson, des typographes, prend le premier la parole et donne lecture des réponses patronales. Il ajoute que la situation est plutôt « masquée », car le syndicat des maîtres-imprimeurs n'a pas fait connaître ses dernières résolutions. Mais malgré ce « masqué », M. Masson déclare que les ouvriers doivent être confiants, et la meilleure marque de confiance est dans le désir absolu qui se peint sur toutes les figures. A cause de cela le résultat est absolument certain.

Aujourd'hui, à Lille, dit M. Masson, on fête l'anniversaire de la libération de notre ville, mais aujourd'hui, à la Bourse du Travail, on décide que travaillant on doit gagner assez pour s'imprimer convenablement.

Ensuite les camarades Broutin, Bulteau, de Roubaix, et Adam, de Valenciennes, donnent des explications complémentaires, puis Dufrot, président met aux voix l'ordre du jour suivant :

Après avoir entendu les explications du camarade Louis Masson, et des différents orateurs; Après avoir pris connaissance des réponses favorables des Maîtres-Imprimeurs qui donnent totale satisfaction;

Considérant qu'il n'est pas possible de retarder la date d'application, vu que des satisfactions sont données dans maintes imprimeries;

Représentant que les ouvriers de l'imprimerie n'ont pas cru devoir informer le Syndicat Ouvrier de ses dernières décisions;

Les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie déclarent :

Le travail sera interrompu demain, lundi dans toutes les imprimeries qui n'auront pas accepté et appliqué le tarif proposé;

Les ouvriers qui n'ont pas eu de réponse satisfaisante se rendront à la Bourse du Travail, où une Permanence est instituée, ainsi qu'un Comité de Grève;

Décident, en outre, qu'une réunion aura lieu à 8 heures, salle de l'Amicale, lundi soir, à 6 heures, et se séparant sur ces cris de : Vive le Travail !

Après la réunion, aucune manifestation ne s'est produite et c'est dans le plus grand calme que tous les ouvriers et ouvrières se sont retirés.

Est-ce la grève aujourd'hui ?

Il serait téméraire de préjuger, mais la résolution absolue prise par les ouvriers nous laisse croire que la grève sera effective si satisfaction totale ne leur est pas donnée.

Dans les journaux, le tarif était accepté, il est certain que la grève ne sera pas proclamée. Toutefois le syndicat ouvrier ne peut que faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les représentants des journaux, pour obtenir du préfet du Nord l'augmentation du tarif des annonces légales qui fut surélevé au Havre de 1 à 5 et qui n'est à Lille augmenté que de 1 à 1 1/2. Il est nécessaire pour les journaux de notre région que cette augmentation soit au moins de 1 à 4, ce qui l'infirmerait en ce qui concerne le département de la Seine-Inférieure.

## LA DISPARITION QUOTIDIENNE

C'était, samedi, le jour de M. Schoorens Omer, peintre à Herseaux.

Pendant qu'il travaillait dans les bureaux de l'établissement Mulliez-Delcroix, négociant en charbon, rue de l'Est, sa bicyclette, marquée de son nom, fut placée dans le cour de l'établissement, disparu.

A qui le tour ?

## LA GRÈVE DE L'HABILLEMENT

Les patrons déclarent, par la voix de quelques journaux, que les ouvriers cessent le travail à partir de demain. Cette allegation est une erreur.

Toutes les corporations commençant à bénéficier de leurs heures, les ouvriers, dans une de leurs réunions générales, décidèrent d'en demander l'application aux patrons.

En conséquence, la commission chargée de rédiger un lettre aux patrons, demandant une entrevue afin de discuter la question.

L'inspecteur du travail, présent, nous dit que la réunion aura lieu le dimanche 12, à trois heures.

Une délégation ouvrière fut nommée pour y assister. Le dimanche, à 10 h. 30, M. Bouchard, directeur divisionnaire, nous prévint par lettre le secrétaire du syndicat, que les patrons se refusant à toute entrevue et invoquant le contrat établi le 22 septembre, nous sommes restés dans la légalité.

Or, si ce contrat doit être modifié, ceci est une conséquence de la loi. Etabli sur la base d'une journée de travail de dix heures, il ne serait pas juste que seuls la corporation de l'habillement ne puisse bénéficier de la loi de 8 heures, tant désirée par tous les travailleurs. Aussi, les ouvriers tailleurs, en posant leurs revendications, estiment rester dans la légalité.

Les 25 % réclamés pour les ouvriers aux pièces sont aussi un effet de la loi. Ils sont destinés à permettre aux ouvriers à domicile de réduire leur journée de travail.

Les patrons déclarent ne plus vouloir négocier avec le syndicat. Cela, nous ne pouvons l'admettre. La commission de notre organisation est à la base même de nos revendications.

Aussi tant que du côté patronal se manifeste cette dangereuse disposition d'esprit, l'accord ne sera pas possible.

Les ouvriers sont décidés à ne reprendre le travail qu'à condition que leur syndicat soit reconnu et leurs revendications satisfaites.

D'ailleurs, le public sait déjà qu'un certain nombre de patrons, en accordant satisfaction au syndicat, ont reconnu que les réclamations des ouvriers étaient fondées. Les maisons ont l'avantage de travailler et ne s'en plaignent pas. Nous espérons que tous les patrons finiront par reconnaître leurs erreurs. Quant à nous, nous sommes fermement décidés à lutter jusqu'au bout.

Le Comité de grève.

## UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE ET ENVIRONS

Lundi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

Mardi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

Mardi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

## MANIFESTATIONS, RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Dimanche 20 octobre, à 5 heures du soir, hameau de la Ville, chez le citoyen Auguste Créteil, réunion de membres du Parti Ouvrier.

Ordre du jour : Elections municipales. — Mesures à prendre.

Pour la section : Maurice WIEBOUT.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

LES BUREAUX DE VOTE. — Par suite de la destruction de la vieille mairie, le bureau de vote de la 1<sup>re</sup> section qui comprend le Boug et de la 2<sup>e</sup> section qui comprend le Boulevard de la République, sera installé à l'Ecole Maternelle, rue Kléber.

Pour la 2<sup>e</sup> section qui comprend Canteleu, le bureau sera comme auparavant installé à l'Ecole des garçons, rue de l'Eglise.

## HELLEMES

PAIEMENT DU CHOMAGE. — Salle Vauban, — Mardi 20 octobre : Secteur L, de 8 à 9 h. du matin. — Secteur M, de 9 h. 30. — Secteur A, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur B, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur C, de 2 h. à 3 h. — Secteur D, de 3 h. 30 à 4 h. 30. — Secteur E, de 5 h. à 6 h. 30. — Secteur F, de 7 h. à 8 h. 30. — Secteur G, de 9 h. à 10 h. — Secteur H, de 10 h. 30 à 11 h. 30. — Secteur I, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur J, de 2 h. à 3 h. 30. — Secteur K, de 4 h. à 5 h. 30. — Secteur L, de 6 h. à 7 h. 30. — Secteur M, de 8 h. à 9 h. 30. — Secteur N, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur O, de 12 h. à 1 h. 30.

Nous rappelons que le paiement sera fait par numéros d'ordre.

Les salles de la cantine Falderbe et de l'Ecole.

# Le Courrier

## A ROUBAIX

Corseil d'administration s'était assuré du précieux concours du dévoué Georges Buisson, secrétaire fédéral des syndicats d'employés de France.

D. nombreuses et superbes affiches placardées aux quatre coins de la ville, les appels par la voix des journaux invitaient les employés de toutes catégories syndiqués, à non, à assister à cette première grande démonstration de force du prolétariat employé.

Dès l'ouverture des portes de la grande salle de Tivoli, les employés (des deux sexes) affluèrent et en quelques instants on ne trouve plus une place en bas et la galerie se garnit d'auditeurs de tous âges. Cette affluence prouve qu'il y a quelque chose de large dans le travail, en ce qui concerne la reconnaissance des services, déni-compte, femmes comme hommes, le comptable comme le magasinier, le coursier comme le premier perdore, tous sont attirés vers le syndicat, seul capable de les défendre contre l'arbitraire et l'exploitation patronale.

La question des salaires est en tête de l'heure et de la soirée, qui dura près d'une heure et demie.

Par une documentation soignée, il démontra au. employés tout ce qu'ils devaient, tout ce qu'ils pouvaient obtenir, comme avantages au point de vue salaires et aussi comme améliorations dans les conditions de leur travail. Indemnités de licenciement proportionnées aux années de service, déni-compte, création de conseils de discipline, paiement de salaires en cas de maladie, indemnités aux femmes en couche, suppression des conventions individuelles, sans oublier l'application intégrale des huit heures, la semaine anglaise avec repos le samedi ou le dimanche, les situations des catégories, tout fut passé en revue par notre ami.

Tout cela peut être obtenu dans le plus bref délai à la condition toutefois que les employés continuent à adhérer en masse au syndicat et à l'organisation qui leur a été créée, ils apportent leur concours le plus actif pour l'élaboration des bordereaux de salaires, des cahiers de revendications par catégories, par maisons, par administrations.

Ils adhèrent, payer régulièrement, ce qui leur donne le droit de voter, rien si le syndicat en déduit que son devoir est terminé.

Il lui faut prendre part aux réunions de section où se discutent, s'élaborent en commun les cahiers et bordereaux.

Que les isolés n'hésitent pas à faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

Leurs revendications, leurs revendications seront étudiées et mises au point, de façon qu'ils puissent obtenir satisfaction, et qu'à leur tour ils puissent faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

Leurs revendications, leurs revendications seront étudiées et mises au point, de façon qu'ils puissent obtenir satisfaction, et qu'à leur tour ils puissent faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

Leurs revendications, leurs revendications seront étudiées et mises au point, de façon qu'ils puissent obtenir satisfaction, et qu'à leur tour ils puissent faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

## DANS LA FILATURE DE LIN

Lundi 20 octobre, à 16 heures 30, salle de l'Union de Lille, réunion générale de toutes les ouvrières de la filature Paul Lhébaut, à Moulins-Lille.

Pour la Commission : A. BAUCHE.

## A BALVIN

SYNDICAT DU BÂTIMENT

Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu chez le citoyen Léon Cotton, 11 boulevard du Commerce, à 6 heures du soir.

## MARDI

## SYNDICAT DU BÂTIMENT

SECTION DES MENUISIERS. — Mardi 21 octobre, à 6 heures, à la Bourse du Travail, assemblée pour tous les ouvriers, menuisiers et charpentiers.

SECTION DES TAPISSIERS. — Réunion générale mardi 21 octobre, à 7 heures du soir, au siège, 19, rue du Molin.

## PARTI SOCIALISTE

## A FACHES-THUMESNIL

Réponse à Monsieur le Curé

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur, La Section du Parti socialiste ne disposant pas de bulletin paroissial, nous voudrions aux insinuations malveillantes de Monsieur le Curé, nous vous prions de bien vouloir nous accorder l'hospitalité de vos colonnes pour retablir les faits de la dernière nuit. »

M. le curé nie l'existence de l'Union sacrée à Faches-Thumesnil, pendant la guerre. Or, tous les partis ont été appelés à collaborer avec la Municipalité, le curé de Faches-Thumesnil le sait aussi que la Municipalité socialiste a fait appel, de son propre chef, à la collaboration des conservateurs et des radicaux.

En octobre 1914, le secrétaire de la Mairie fut appelé à la commandant. Il reçut l'ordre de fournir un otage. Quel qu'en dise M. le curé, il n'est pas possible de le faire. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien.

M. le curé nie l'existence de l'Union sacrée à Faches-Thumesnil, pendant la guerre. Or, tous les partis ont été appelés à collaborer avec la Municipalité, le curé de Faches-Thumesnil le sait aussi que la Municipalité socialiste a fait appel, de son propre chef, à la collaboration des conservateurs et des radicaux.

En octobre 1914, le secrétaire de la Mairie fut appelé à la commandant. Il reçut l'ordre de fournir un otage. Quel qu'en dise M. le curé, il n'est pas possible de le faire. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien.

## Dans le Bâtiment

Le Conseil d'administration du Syndicat du Bâtiment et des Travaux Publics de l'arrondissement de Lille, exception faite de Roubaix, Tourcoing, Halluin, comprenant 54 sections. Les secrétaires réunis le 19 octobre, au siège, 32, rue de l'Est, ont décidé de ne pas accepter le tarif proposé. Ils ont décidé de ne pas accepter le tarif proposé. Ils ont décidé de ne pas accepter le tarif proposé.

## LES FONCTIONNAIRES

Lundi prochain, 20 courant, se tiendra, à 6 heures et demie du soir, à la Ville de Bruxelles, 17, rue du Molin, une réunion des employés municipaux, police et octroi, etc., qui ont obtenu des avances de l'Etat pendant les hostilités.

Y assisteront : les camarades Jeanne Deghlaye, secrétaire générale de la Fédération du Nord, et Huard, secrétaire de la C. G. T. de Valenciennes, ainsi que les employés d'octroi : Lefebvre, Nys et Thouvenin, délégués du Nord des Employés communaux, Marcel Dujardin, secrétaire adjoint de la Bourse du Travail et des travailleurs municipaux.

Nous invitons tous les camarades qui, après avoir fait leur devoir pendant la guerre se trouvent aujourd'hui lésés dans leurs intérêts. Vu l'importance de cette réunion, nous comptons instamment sur la présence de tous les intéressés.

Les délégués : J. Nys et Thouvenin.

## CONVOCATIONS

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE ET ENVIRONS

Lundi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

Mardi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

LES BUREAUX DE VOTE. — Par suite de la destruction de la vieille mairie, le bureau de vote de la 1<sup>re</sup> section qui comprend le Boug et de la 2<sup>e</sup> section qui comprend le Boulevard de la République, sera installé à l'Ecole Maternelle, rue Kléber.

Pour la 2<sup>e</sup> section qui comprend Canteleu, le bureau sera comme auparavant installé à l'Ecole des garçons, rue de l'Eglise.

## HELLEMES

PAIEMENT DU CHOMAGE. — Salle Vauban, — Mardi 20 octobre : Secteur L, de 8 à 9 h. du matin. — Secteur M, de 9 h. 30. — Secteur A, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur B, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur C, de 2 h. à 3 h. — Secteur D, de 3 h. 30 à 4 h. 30. — Secteur E, de 5 h. à 6 h. 30. — Secteur F, de 7 h. à 8 h. 30. — Secteur G, de 9 h. à 10 h. — Secteur H, de 10 h. 30 à 11 h. 30. — Secteur I, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur J, de 2 h. à 3 h. 30. — Secteur K, de 4 h. à 5 h. 30. — Secteur L, de 6 h. à 7 h. 30. — Secteur M, de 8 h. à 9 h. 30. — Secteur N, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur O, de 12 h. à 1 h. 30.

Nous rappelons que le paiement sera fait par numéros d'ordre.

Les salles de la cantine Falderbe et de l'Ecole.

## HELLEMES

PAIEMENT DU CHOMAGE. — Salle Vauban, — Mardi 20 octobre : Secteur L, de 8 à 9 h. du matin. — Secteur M, de 9 h. 30. — Secteur A, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur B, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur C, de 2 h. à 3 h. — Secteur D, de 3 h. 30 à 4 h. 30. — Secteur E, de 5 h. à 6 h. 30. — Secteur F, de 7 h. à 8 h. 30. — Secteur G, de 9 h. à 10 h. — Secteur H, de 10 h. 30 à 11 h. 30. — Secteur I, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur J, de 2 h. à 3 h. 30. — Secteur K, de 4 h. à 5 h. 30. — Secteur L, de 6 h. à 7 h. 30. — Secteur M, de 8 h. à 9 h. 30. — Secteur N, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur O, de 12 h. à 1 h. 30.

Nous rappelons que le paiement sera fait par numéros d'ordre.

Les salles de la cantine Falderbe et de l'Ecole.

## HELLEMES

PAIEMENT DU CHOMAGE. — Salle Vauban, — Mardi 20 octobre : Secteur L, de 8 à 9 h. du matin. — Secteur M, de 9 h. 30. — Secteur A, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur B, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur C, de 2 h. à 3 h. — Secteur D, de 3 h. 30 à 4 h. 30. — Secteur E, de 5 h. à 6 h. 30. — Secteur F, de 7 h. à 8 h. 30. — Secteur G, de 9 h. à 10 h. — Secteur H, de 10 h. 30 à 11 h. 30. — Secteur I, de 12 h. à 1 h. 30. — Secteur J, de 2 h. à 3 h. 30. — Secteur K, de 4 h. à 5 h. 30. — Secteur L, de 6 h. à 7 h. 30. — Secteur M, de 8 h. à 9 h. 30. — Secteur N, de 10 h. à 11 h. 30. — Secteur O, de 12 h. à 1 h. 30.

Nous rappelons que le paiement sera fait par numéros d'ordre.

Les salles de la cantine Falderbe et de l'Ecole.

# Le Courrier

## A ROUBAIX

Corseil d'administration s'était assuré du précieux concours du dévoué Georges Buisson, secrétaire fédéral des syndicats d'employés de France.

D. nombreuses et superbes affiches placardées aux quatre coins de la ville, les appels par la voix des journaux invitaient les employés de toutes catégories syndiqués, à non, à assister à cette première grande démonstration de force du prolétariat employé.

Dès l'ouverture des portes de la grande salle de Tivoli, les employés (des deux sexes) affluèrent et en quelques instants on ne trouve plus une place en bas et la galerie se garnit d'auditeurs de tous âges. Cette affluence prouve qu'il y a quelque chose de large dans le travail, en ce qui concerne la reconnaissance des services, déni-compte, femmes comme hommes, le comptable comme le magasinier, le coursier comme le premier perdore, tous sont attirés vers le syndicat, seul capable de les défendre contre l'arbitraire et l'exploitation patronale.

La question des salaires est en tête de l'heure et de la soirée, qui dura près d'une heure et demie.

Par une documentation soignée, il démontra au. employés tout ce qu'ils devaient, tout ce qu'ils pouvaient obtenir, comme avantages au point de vue salaires et aussi comme améliorations dans les conditions de leur travail. Indemnités de licenciement proportionnées aux années de service, déni-compte, création de conseils de discipline, paiement de salaires en cas de maladie, indemnités aux femmes en couche, suppression des conventions individuelles, sans oublier l'application intégrale des huit heures, la semaine anglaise avec repos le samedi ou le dimanche, les situations des catégories, tout fut passé en revue par notre ami.

Tout cela peut être obtenu dans le plus bref délai à la condition toutefois que les employés continuent à adhérer en masse au syndicat et à l'organisation qui leur a été créée, ils apportent leur concours le plus actif pour l'élaboration des bordereaux de salaires, des cahiers de revendications par catégories, par maisons, par administrations.

Ils adhèrent, payer régulièrement, ce qui leur donne le droit de voter, rien si le syndicat en déduit que son devoir est terminé.

Il lui faut prendre part aux réunions de section où se discutent, s'élaborent en commun les cahiers et bordereaux.

Que les isolés n'hésitent pas à faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

Leurs revendications, leurs revendications seront étudiées et mises au point, de façon qu'ils puissent obtenir satisfaction, et qu'à leur tour ils puissent faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

Leurs revendications, leurs revendications seront étudiées et mises au point, de façon qu'ils puissent obtenir satisfaction, et qu'à leur tour ils puissent faire connaître leurs desiderata et à faire connaître de quelle façon ils entendent pour changer leur situation.

## DANS LA FILATURE DE LIN

Lundi 20 octobre, à 16 heures 30, salle de l'Union de Lille, réunion générale de toutes les ouvrières de la filature Paul Lhébaut, à Moulins-Lille.

Pour la Commission : A. BAUCHE.

## A BALVIN

SYNDICAT DU BÂTIMENT

Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu chez le citoyen Léon Cotton, 11 boulevard du Commerce, à 6 heures du soir.

## MARDI

## SYNDICAT DU BÂTIMENT

SECTION DES MENUISIERS. — Mardi 21 octobre, à 6 heures, à la Bourse du Travail, assemblée pour tous les ouvriers, menuisiers et charpentiers.

SECTION DES TAPISSIERS. — Réunion générale mardi 21 octobre, à 7 heures du soir, au siège, 19, rue du Molin.

## PARTI SOCIALISTE

## A FACHES-THUMESNIL

Réponse à Monsieur le Curé

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur, La Section du Parti socialiste ne disposant pas de bulletin paroissial, nous voudrions aux insinuations malveillantes de Monsieur le Curé, nous vous prions de bien vouloir nous accorder l'hospitalité de vos colonnes pour retablir les faits de la dernière nuit. »

M. le curé nie l'existence de l'Union sacrée à Faches-Thumesnil, pendant la guerre. Or, tous les partis ont été appelés à collaborer avec la Municipalité, le curé de Faches-Thumesnil le sait aussi que la Municipalité socialiste a fait appel, de son propre chef, à la collaboration des conservateurs et des radicaux.

En octobre 1914, le secrétaire de la Mairie fut appelé à la commandant. Il reçut l'ordre de fournir un otage. Quel qu'en dise M. le curé, il n'est pas possible de le faire. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien.

M. le curé nie l'existence de l'Union sacrée à Faches-Thumesnil, pendant la guerre. Or, tous les partis ont été appelés à collaborer avec la Municipalité, le curé de Faches-Thumesnil le sait aussi que la Municipalité socialiste a fait appel, de son propre chef, à la collaboration des conservateurs et des radicaux.

En octobre 1914, le secrétaire de la Mairie fut appelé à la commandant. Il reçut l'ordre de fournir un otage. Quel qu'en dise M. le curé, il n'est pas possible de le faire. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien. Le curé de Faches-Thumesnil se défend de désigner le plus riche, ou à défaut de riches, la personne qui posséderait le plus grand-à-prix de son bien.

## Dans le Bâtiment

Le Conseil d'administration du Syndicat du Bâtiment et des Travaux Publics de l'arrondissement de Lille, exception faite de Roubaix, Tourcoing, Halluin, comprenant 54 sections. Les secrétaires réunis le 19 octobre, au siège, 32, rue de l'Est, ont décidé de ne pas accepter le tarif proposé. Ils ont décidé de ne pas accepter le tarif proposé. Ils ont décidé de ne pas accepter le tarif proposé.

## LES FONCTIONNAIRES

Lundi prochain, 20 courant, se tiendra, à 6 heures et demie du soir, à la Ville de Bruxelles, 17, rue du Molin, une réunion des employés municipaux, police et octroi, etc., qui ont obtenu des avances de l'Etat pendant les hostilités.

Y assisteront : les camarades Jeanne Deghlaye, secrétaire générale de la Fédération du Nord, et Huard, secrétaire de la C. G. T. de Valenciennes, ainsi que les employés d'octroi : Lefebvre, Nys et Thouvenin, délégués du Nord des Employés communaux, Marcel Dujardin, secrétaire adjoint de la Bourse du Travail et des travailleurs municipaux.

Nous invitons tous les camarades qui, après avoir fait leur devoir pendant la guerre se trouvent aujourd'hui lésés dans leurs intérêts. Vu l'importance de cette réunion, nous comptons instamment sur la présence de tous les intéressés.

Les délégués : J. Nys et Thouvenin.

## CONVOCATIONS

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE ET ENVIRONS

Lundi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

Mardi 20 octobre 1919, à 6 heures du soir, à l'Union de Lille, réunion de tous les cantonniers, nettoyeurs, chauffeurs de dépôt et de machines des ouvriers de la voie.

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V. 3, quai Vanban, réunion pour tous les ouvriers dockers (10 octobre 1919).

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

LES BUREAUX DE VOTE. — Par suite de la destruction de la vieille mairie, le bureau de vote de la 1<sup>re</sup> section qui comprend le Boug et de la 2<sup>e</sup> section qui comprend le Boulevard de la République, sera